

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salons](#)[Collection](#)[1851 \(1er janvier-10 novembre\) : Guizot observateur des jeux de tensions entre le Président et l'Assemblée](#)[Item](#)[Paris, Mardi 21 octobre 1851, Dorothée de Lieven à François Guizot](#)

## Paris, Mardi 21 octobre 1851, Dorothée de Lieven à François Guizot

**Auteurs : Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857) ; Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Les mots clés

[Académies](#), [Bonaparte, Charles-Louis-Napoléon \(1808-1873\)](#), [Enfants \(Benckendorff\)](#), [Femme \(politique\)](#), [Loi du 31 mai 1850](#), [Politique \(France\)](#), [Relation François-Dorothée \(Politique\)](#), [Réseau social et politique](#), [Salon](#), [Santé \(Dorothée\)](#)

### Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

### Présentation

Date1851-10-21

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

### Information générales

Cote3139, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 14

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Transcription

Paris le 21 octobre 1851

Le duc de [Noailles] sort d'ici. Il nie formellement qu'on combatte votre

candidature c'est impossible, & il se fait fort de vous faire adresser un démenti de cela par les personnes accusées de ce travail. Berryer accepte son élection à l'Académie et va faire dans la huitaine ses visites aux académiciens. Berryer a passé un jour à Champlatreux. Le parti légitimiste est parfaitement résolu à combattre le projet d'abrogation de la loi du 31 mai. Ils seront unanimes. Ce parti était décidé à voter pour la candidature du Prince Président ; aujourd'hui, c'est différent. Ce sera sans doute Changarnier qui aura ses voix.

J'ai vu hier soir M. Fould. Il croyait que le Ministère était ou allait être fait. Billault, Ducos, Turgot, Casabianca, Ste Arnoult. J'oublie les autres. Turgot aurait les Aff. étrangères.

Fould avait passé la veille toute la journée à St Cloud, dîner avec le Président, avec lui au théâtre de St Cloud un mélodrame abominable. Fould toujours très bonne humeur et très décidé à voter contre l'abrogation, et à croire que l'Assemblée ne l'aura pas. Chasseloup était ici aussi. C'est très drôle aujourd'hui, toutes ces situations. Le Président est toujours là [? ] garde de l'ordre. C'est lui ou la guillotine. Et bien, il faut le soutenir, tout en [vaut] qu' il a fait une grave faute.

Le duc de Noailles va vous écrire demain. Il revient à Paris jeudi. Molé rentre en ville le 30. Je vous ai tout dit. J'attends Dimanche ou Lundi la réponse sur mon fils. Je tremble. J'ai vu Chomel, il me met au régime d'un artichaut par jour. Pas autre chose Je me soumetts mais cela a l'air d'une comédie. Adieu. Adieu.

On veut reconstituer la réunion dit du Conseil d'Etat. C'est M. Base qui en a fait la proposition. Les légitimistes en sont tout-à-fait d'accord.

## Citer cette page

Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857) ; Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857), Paris, Mardi 21 octobre 1851, Dorothée de Lieven à François Guizot, 1851-10-21. Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 05/05/2024 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/4121>

## Informations éditoriales

Date précise de la lettre Le 21 octobre 1851

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Val-Richer

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Paris (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/04/2022 Dernière modification le 18/01/2024

3139  
Paris le 21 octobre 1851.

Monsieur de N. s'est d'ici et  
me supplie de lui en  
combattre votre candidature  
c'est impossible, et il se  
fait fort de vous faire admettre  
un démenti de cela par  
les personnes accréditées de  
utranai.

Monsieur accepta son élection  
à l'académie de la pairie  
dans la huitaine des vint  
ans académie.

Monsieur a passé un jour  
à l'assemblée. Le parti  
légitimiste est parfaitement

désolé à combattre le projet  
d'abrogation de la loi du 31  
mai. ils sont nombreux.  
un parti était décidé à  
voter pour la félicitation  
du Duc de Sicile. au  
jourd'hui, c'est différent.  
un seul sera voté (peu importe  
qui aura les voix. <sup>to</sup>  
j'ai vu hier soir M. Fould  
il voyait que le Ministère  
était en collision et fait.  
Villout, Ducos, Turquet,  
Casabianca, J. Armand.  
j'oublie la suite. Turquet  
aurait les aff. étrangères.

Fould avait passé la  
nuit toute la journée à St  
Cloud, d'ici avec le Duc de  
sauf lui au théâtre de  
St Cloud ou Melodrame  
abominable.

Fould toujours très bon  
humour à son départ  
à voter contre l'abroge  
tion, ça' est pour  
l'assemblée en l'occure  
par. Chasseloup-Latour  
ici aussi. c'est très bien  
aujourd'hui, toutes les  
situations. Le Duc de  
est toujours le même

gard de l'ordre. c'est lui  
ou la guillotine. et moi il  
fait le soutien, <sup>tout</sup> ~~après~~ <sup>un</sup>  
~~divers~~ <sup>un</sup> ~~plaisant~~ <sup>qui</sup> il a fait  
une grande faute.

le duc de Noailles va venir  
ce soir demain. il revient  
à Paris jeudi. Malibran  
en ville le 30.

je vous ai tout dit. j'attends  
Suzanne ou Louis la <sup>semaine</sup>  
sur mon fils. je tremble.

j'ai un fils, il veut  
se réjouir d'un artichaut  
par jour. par autre chose.  
je me souviens, mais cela a  
l'air d'une comédie. adieu  
adieu.

on nous accoutume la  
réunion dite définitive  
d'Etat. c'est M. Baré  
qui en a fait la proposition  
la légitimité en sont  
tout à fait d'accord.